

# Demain l'Université de Strasbourg

Organisation et gouvernance

## Compte rendu de la séance du 10 mars 2008

Etaient présents :

Alain BERETZ, Bernard MICHON, Florence BENOIT-ROHMER, Michel HERR, Dominique D'AMBRA, Michel DENEKEN, Jean DEROCHE, Eric PIMMEL, Jean-Claude BOVE, Robert LOYE, Sylvie LEFEVRE-DALBIN, Yves LARMET, François BONNAREL, Michel GRANET, Pierrick POISBEAU, Jean-Michel POUGHON, Sylvain SCHIRMANN, Marc AOUN.

Jean Déroche

Tél. : 03.90.24.11.33

jean.deroche@adm-ulp.u-strasbg.fr

Cellule coordination opérationnelle et communication  
[coordination@demain.unistra.fr](mailto:coordination@demain.unistra.fr)

Tél. : 03 90 24 12 21

Tél. : 03 90 24 12 11

Le groupe interuniversitaire "Organisation et Gouvernance" s'est réuni le 10 mars 2008 à 8 heures 30 en salle Alex Weill de l'URS.

Cette réunion est la première à se tenir depuis la réunion des congrès du 26 février dernier dont l'ampleur du vote positif obtenu est rappelée.

Elle est destinée à préparer la rencontre qui aura lieu avec M. le DGES mercredi 12 mars ainsi qu'à proposer une nouvelle structuration du dispositif interuniversitaire, maintenant que nous rentrons dans la phase opérationnelle du projet.

---

Il est précisé que c'est M. SAINT-GIRONS lui-même qui a pris l'initiative de faire un second déplacement sur Strasbourg, après avoir envisagé dans un premier temps de venir avant le 26 février.

Il s'agira d'inventorier avec lui diverses questions qui se posent quant à la poursuite du projet, notamment en termes juridiques et de calendrier. Les conclusions issues de la réunion qu'ont eue les Secrétaires Généraux avec ses services le 25 janvier n'ont pas été respectées et il importe qu'un correspondant UdS soit désigné au sein de la DGES.

Il faudra également présenter à M. SAINT-GIRONS des propositions d'utilisation des 500 000 € alloués au projet et négocier avec lui l'octroi d'une 2<sup>ème</sup> tranche 2008 qui portera sur des opérations à la fois non récurrentes et récurrentes (indemnitaire).

L'officialisation de sa position à l'égard des conclusions du rapport d'audit de l'Inspection Générale est également attendue lors de cette réunion du 12 mars au cours de laquelle il faudra faire un point sur les demandes financières dont est assorti le PEC.

Il conviendra par ailleurs de veiller à l'effectivité des économies d'échelle attendues de la fusion tant en termes de moyens financiers que de ressources humaines. Il en va en effet d'une bonne part de la crédibilité du projet, mais aussi de sa réalisation car l'exercice des nouvelles responsabilités repose sur l'utilisation des moyens humains rendus disponibles au terme des rapprochements des services centraux.

---

Un état des lieux est ensuite dressé des différents audits et évaluations en cours.

Les Présidents ont rencontré le 7 mars la Secrétaire Générale de l'EUA pour planifier l'intervention de cette dernière dans les trois Universités. Il en ressort une difficulté de calendrier puisque l'EUA ne sera pas disponible pour ce faire avant septembre prochain pour une évaluation qui devrait durer 3 mois, pour un montant de 35 000 €.

Ce contretemps n'interdit pas, dans l'attente, que l'on recoure directement aux capacités d'expertise de l'EUA, en prenant rapidement contact avec des anciens Présidents qui en sont membres ou avec le cabinet de consultants qui l'assiste et qui travaille également pour la LERU. La demande d'expertise portera, entre autres, sur les modèles d'Université européenne dont l'UdS pourrait s'inspirer.

Il faudra veiller à combiner cette évaluation avec celle qui va être conduite par l'AERES, du 27 au 29 mai, dans chacune des trois Universités, un membre de l'Agence coordonnant le travail des trois équipes.

S'agissant du recrutement des cabinets sollicités en appui du projet, une journée d'audition des 7 candidats retenus pour l'assistance "Ressources humaines", dont beaucoup sont de renom national, est programmée le 2 avril prochain. Le cabinet sera donc opérationnel pour la mi-avril.

Le recrutement du programmiste a par ailleurs été lancé par le service des marchés de l'ULP et devrait être finalisé pour la fin avril.

S'agissant de la réponse strasbourgeoise au Plan Campus, le Vice-Président Patrimoine Immobilier de l'ULP coordonne la démarche et les composantes des trois établissements ont été sollicitées pour faire part de leurs éventuels projets.

La note d'intention à remettre pour fin avril sera dûment élaborée en lien étroit avec les collectivités locales, le CROUS et la Caisse des Dépôts et Consignations. La CUS a d'ailleurs organisé la semaine écoulée une réunion avec les Présidents et l'ensemble de ses services concernés sur le Plan Campus.

La candidature strasbourgeoise est a priori bien considérée au plan national en raison du projet UdS, d'une part, et de la forte implication des collectivités dans le Plan Campus, d'autre part, mais il faudra rendre un dossier de qualité qui constitue un vrai projet et non pas l'addition d'opérations disparates, pour passer l'étape du Comité National de Sélection.

Les objectifs du dossier devront tenir compte des perspectives de mobilité des étudiants comme des personnels tant pour favoriser des séjours de courte durée (dans le cadre d'EUCOR par exemple) que pour un semestre. Le projet du CROUS de création d'une cité internationale permettrait de satisfaire à ces exigences d'accueil pour une durée inférieure à l'année universitaire.

Sur la question de l'extension de la réponse au Plan Campus au-delà de Strasbourg sur toute l'Alsace, voire dans le cadre d'un pôle associant Nancy, les avis sont partagés. Même s'il est vrai qu'il y a vraisemblablement à s'entendre avec les Universités lorraines sur des questions d'infrastructures importantes comme le réseau informatique, l'objet du Plan Campus correspond plus, semble-t-il, à des réponses à apporter à des problématiques de site urbain.

---

Le passage à la phase III du projet UdS suppose une réorganisation du dispositif mis en place jusqu'ici et qui avait principalement été conçu pour mener à bien la rédaction du PEC.

De ce point de vue, l'équipe-projet, dont l'intensité du travail doit être saluée, n'a plus de raisons d'être. De la même manière, les groupes thématiques devraient disparaître pour laisser la place à d'autres instances, configurées pour autoriser une préparation de la mise en œuvre concrète des objectifs figurant dans le PEC, sur une logique sectorielle, en mode projet.

Le groupe "Organisation et Gouvernance" serait toutefois maintenu dans une composition éventuellement révisée afin d'alimenter en propositions la constituante qui devra se prononcer sur les statuts de l'UdS. Cette formule permet, entre autres avantages, de maintenir des représentants des CS et CEVU, membres de ce groupe, présents dans les discussions sur les statuts.

Le comité de pilotage conserve quant à lui sa pertinence pour coordonner le dispositif et valider les propositions qui lui remontent.

Il faudra rapidement organiser un CS commun après les réussites qu'ont constitué les deux CEVU communs puis le congrès du 26 février.

Dans la même logique, des réunions d'information communes en direction des services centraux, associant les trois Présidents, devront être mises en place.

Le calendrier des réunions devra être revu lors du comité de pilotage du 17 mars.

Il est enfin précisé qu'une demande de report au 30 mars de la date de remontée au Ministère des éléments de contractualisation sera présentée à M. SAINT-GIRONS le 12 mars.